CONSERVATOIRE
DE MULHOUSE
HUGUETTE
DREYFUS

Mulhouse

Classes à horaires aménagés

MUSIQUE | DANSE

ACADÉMIE
DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin

En partenariat avec l'Éducation nationale, le Conservatoire de Mulhouse propose des classes à projet artistique, ou « classes à horaires aménagés » (CHA), un dispositif qui permet aux élèves motivés de suivre une formation artistique musicale ou chorégraphique complète, en grande partie sur le temps scolaire.

En complémentarité du cursus scolaire habituel, les enseignements proposés participent à l'épanouissement et au développement personnel de l'enfant (mémoire, concentration, sens critique, goût de l'effort, curiosité, imagination, capacités d'organisations...). Le rôle de ces classes est de former des artistes amateurs, mais aussi de repérer et d'accompagner les professionnels de demain en les menant aux portes de l'enseignement supérieur.

Quatre filières sont proposées : danse, musique vocale, musiques actuelles, musique instrumentale.

Classes à horaires aménagés

POUR QUI ?

Les classes à horaires aménagés (CHA) sont ouvertes à tout élève motivé par une pratique renforcée de la musique ou de la danse, tout au long d'un parcours démarrant au CE1 et allant jusqu'en 3e.

L'entrée en CHA est ouverte à tout élève de l'école bénéficiant du dispositif ou sur dérogation, sous réserve de réussir les tests d'entrée et de place disponible.

ORGANISATION

Grâce à l'aménagement d'horaire, l'élève inscrit dans la filière suit l'enseignement général et l'enseignement artistique durant le temps scolaire.

En fonction du niveau de l'élève et des projets en cours, l'élève peut être amené à se rendre au Conservatoire en dehors du temps scolaire (concerts, auditions...).

Certains cours de pratiques collectives peuvent avoir lieu hors temps scolaire.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toutes les Classes à horaires aménagés sont ouvertes à dérogation.

Les candidatures sont soumises à une **commission de recrutement** avant validation selon les modalités ci-dessous et sous réserve de places disponibles.

Candidats débutants pour une entrée en CE1

Inscription possible pour tout élève de CP ayant une appétence pour la musique ou la danse. Aucune connaissance préalable n'est demandée.
Entretien de motivation pour l'enfant et pour la famille.
Participation à un atelier collectif qui permet d'évaluer la capacité de l'élève à s'intégrer dans un groupe et à repérer ses aptitudes en musique ou en danse.

Candidats non débutants à partir du CE2 et jusqu'en 3e.
Chaque candidat participera à un **test d'aptitude** en fonction de la discipline pratiquée (l'élève devra avoir le même niveau que les élèves de la classe) et à un **entretien de motivation** pour l'enfant et pour la famille.

- ➔ Vous **êtes élève** d'une école proposant une CHA : dossier de candidature à remplir directement à l'école **au plus tard le 10 février 2023**.
- ➔ Vous **n'êtes pas élève** d'une école proposant une CHA : demande de dérogation à effectuer en ligne sur la plateforme e-services@mulhouse-alsace.fr **au plus tard le 10 février 2023**.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Gratuit pour les élèves inscrits dans les établissements scolaires publics.
Tarifs en vigueur au Conservatoire pour les élèves inscrits dans un établissement scolaire privé.

CONTACTS - RENSEIGNEMENTS

Conservatoire de Mulhouse
Quentin Bussmann - Coordinateur de l'éducation artistique et culturelle
1 rue de Metz – 68100 MULHOUSE
✆ 03 69 77 65 00 - ✉ quentin.bussmann@mulhouse-alsace.fr

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

PRIMAIRE

• CHA Musiques actuelles

Du CE1 au CM2 - Entre 3h et 3h15 par semaine

➔ **Ecole Pierre Brossolette** / 51 rue Pierre Brossolette - 68200 Mulhouse
✆ 03 89 52 35 10 - ✉ ce.0680986C@ac-strasbourg.fr

➔ **Ecole Jean de la Fontaine** / 55 Rue de Guebwiller - 68200 Mulhouse
✆ 03 89 42 09 41 - ✉ ce.0680996N@ac-strasbourg.fr

• CHA Musique vocale

Du CE2 au CM2 - Entre 2h et 3h par semaine

➔ **Ecole Cour de Lorraine** / 21 rue des Franciscains - 68100 Mulhouse
✆ 03 89 45 25 68 - ✉ ce.0681002V@ac-strasbourg.fr

• CHA Musique instrumentale

Du CE1 au CM2 - Entre 2h45 et 4h15 par semaine

➔ **Ecole privée Jean XXIII** / 190 Avenue Aristide Briand - 68200 Mulhouse
✆ 03 89 42 38 57 - ✉ directrice.ecole@ecj23.org

• CHA Danse

Du CE2 au CM1 (ouverture du CM2 en 2024) – 3h30 par semaine

➔ **Ecole Célestin Freinet** / 16 rue de Bruebach - 68100 Mulhouse
✆ 03 89 44 07 38 - ✉ ce.0681308C@ac-strasbourg.fr

SECONDAIRE

• CHA Musique vocale

De la 6e à la 4e (ouverture de la 3e en 2024) – 4h45 par semaine

➔ **Collège Kennedy** - 13 avenue du Président Kennedy - 68100 Mulhouse
✆ 03 89 42 00 07 - ✉ ce.0680105V@ac-strasbourg.fr

• CHA Musique instrumentale

De la 6e à la 3e - Entre 5h et 7h par semaine

➔ Collège privé Jean XXIII - 190 Avenue Aristide Briand -
68200 Mulhouse - ✆ 03 89 42 38 57 – ✉ directrice.college@ecj23.org

Direction de la Communication de la Ville de Mulhouse - Impression : Imprimerie de la Ville de Mulhouse - Janvier 2023